
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le programme décennal de dragage d'entretien et
approfondissement de la partie est du bassin du parc nautique
de Saint-Jean-Port-Joli sur le territoire de la municipalité de
Saint-Jean-Port-Joli par Parc nautique de Saint-Jean-Port-Joli**

Dossier 3211-02-269

Le 13 août 2013

**Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs**

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le programme décennal de dragage d'entretien et approfondissement de la partie Est du bassin du parc nautique de Saint-Jean-Port-Joli par Parc nautique Saint-Jean-Port-Joli répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2009-10-22	Réception de l'avis de projet
2009-10-28	Délivrance de la directive
2011-10-31	Réception de l'étude d'impact
2012-01-12	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2013-04-15	Réception de l'addenda no 1
2013-07-24	Réception des informations complémentaires

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le parc nautique de Saint-Jean-Port-Joli est situé dans la municipalité du même nom, sur la rive sud du Saint-Laurent à environ une heure à l'est de la ville de Québec.

Dans ce secteur du fleuve, l'action répétée des marées jumelée à la présence d'une zone à forte teneur en matières en suspension font en sorte que la marina est soumise à un phénomène répété et marqué de sédimentation. Conséquemment, l'initiateur doit procéder annuellement au dragage de ses installations afin d'y maintenir des conditions de navigation sécuritaires. Pour ce faire,

il a obtenu en 2001 les autorisations nécessaires à la réalisation d'un premier programme décennal de dragage d'entretien (décret numéro 709-2001 du 13 juin 2001).

Le présent projet prévoit, entre autres, une poursuite de cette autorisation. En plus du dragage d'entretien, le projet inclut également le dragage de la partie est de la marina afin d'en augmenter la capacité d'accueil la faisant passer de 45 à 85 emplacements. Par cette intervention, l'initiateur souhaite aussi avoir un impact sur la sédimentation, et ce, en la diminuant.

Pour réaliser les travaux d'entretien, l'initiateur prévoit utiliser une drague à succion de faible capacité qu'il a lui-même conçue et qu'il a utilisée au cours des dernières années. Une fois aspirés, les sédiments sont rejetés en eau libre à environ 200 mètres en aval de la zone des travaux.

En ce qui a trait à la section est de la marina, l'initiateur souhaite, dans un premier temps, réaliser un premier dragage à l'aide d'une drague mécanique. À ce moment, les sédiments seraient gérés en milieu terrestre sur un terre-plein situé à proximité de la marina et qui sert actuellement de site de remisage des bateaux en hiver. L'approfondissement subséquent de cette section du parc nautique serait réalisé à l'aide de la méthode identifiée pour le dragage d'entretien soit la drague à succion et le rejet en eau libre. Il est à noter toutefois que la réalisation de tout ce segment du projet est conditionnelle aux fonds disponibles.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDEFP, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Capitale-Nationale;
- la Direction des matières résiduelles et des lieux contaminés, service des lieux contaminés;
- la Direction du suivi de l'état de l'environnement, service des avis et des expertises;
- la Direction du Patrimoine écologique et des Parcs;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère des Ressources naturelles;
- la Sécurité publique;
- Environnement Canada;
- Pêches et Océans Canada.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- PARC NAUTIQUE SAINT-JEAN-PORT-JOLI. *Dragage d'entretien et approfondissement de la partie est du bassin, Étude d'impact sur l'environnement, Version finale*, par Roche, octobre 2011, 76 pages et 4 annexes;

- **PARC NAUTIQUE SAINT-JEAN-PORT-JOLI.** *Dragage d'entretien et approfondissement de la partie est du bassin, Étude d'impact sur l'environnement, Réponses aux questions, Version finale*, par Roche, avril 2013, 37 pages et 3 annexes;
- Lettre de M^{me} Annie Taillon, de Roche ingénieur-conseils, à M^{me} Annie Bélanger, du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, concernant les précisions requises dans le cadre de l'étude d'impact du dragage d'entretien et approfondissement de la partie est du bassin, 4 pages.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive de la ministre datée d'octobre 2009. De plus, l'initiateur a transmis le résumé de l'étude d'impact au MDDEFP.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Annie Bélanger, B.Sc. chimie, M.Sc. terre
Chargée de projet
Direction évaluations environnementales
des projets hydriques et industriels